



بورصة تونس  
BOURSE DE TUNIS

# BULLETIN OFFICIEL

## PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 5080

Lundi 09 Mai 2011

<http://www.bvmt.com.tn>

**TUNINDEX : 4 153.25**

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes  
Base 1 000 le 31/12/97)

**Variation du Jour : - 0,83%**

**VARIATION SUR L'ANNEE : - 18,76%**

### LES INDICES SECTORIELS \* (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIETES FINANCIERES	2968,65	-0,55%	-20,38%
8300	INDICE DES BANQUES	2664,36	-0,66%	-20,73%
8500	INDICE DES ASSURANCES	9064,37	-0,22%	-17,66%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	4616,34	-0,11%	-19,79%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2895,87	-1,29%	-19,66%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	4032,53	-1,10%	-20,06%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2180,27	-1,82%	-8,19%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	2295,17	-2,09%	-11,80%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1472,06	-1,77%	-13,08%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	996,72	-2,24%	-13,32%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1881,49	-0,65%	-8,18%

### COTATION ELECTRONIQUE

#### COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	5,800	14-04-2010	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	36,400	35,450	35,500	35,500	35,390		
2	1	0,600	12-05-2010	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	11,000	11,000	10,800	11,000	10,800		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	1,720	1,720	1,670	1,720	1,670		
4	20	1,800	30-06-2010	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	29,000	29,000	28,650	29,580	28,650		
5	1	0,420	27-04-2011	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	6,570	6,410	6,410	6,410	6,410		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	18,900	18,800	18,750	18,800	18,340		
7	10	2,000	14-06-2010	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	56,000	56,900	56,590	56,900	54,700		
8	5	0,650	18-06-2010	BH - Banque de l'Habitat	19,810						
9	5	0,850	24-06-2010	TL - Tunisie Leasing	26,100	25,500	26,100	26,100	25,320		
10	1	2,900	20-05-2010	BT - Banque de Tunisie	10,850	10,800	10,800	10,800	10,600		
11	5	1,250	05-07-2010	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	36,000	34,920	34,920	34,920	34,920		
12	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	9,100	9,150	9,000	9,150	8,900		
13	5	0,450	07-06-2010	BNA - Banque Nationale Agricole	10,120	9,880	10,120	10,130	9,880		
14	10	1,400	09-06-2010	AMEN BANK	65,900	65,740	65,000	65,740	65,000		
15	1	0,200	03-06-2010	ATB - Arab Tunisian Bank	6,420	6,450	6,220	6,450	6,220		
16	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	18,240	18,350	18,180	18,360	17,700		
17	5	1,750	01-07-2010	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	43,890	43,750	43,000	43,760	43,000		
18	2	**	30-06-2010	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	7,750	7,840	7,750	7,840	7,550		
19	5	0,720	10-06-2010	CIL - Compagnie Internationale de leasing	24,880	24,500	24,140	24,500	24,140		
20	1	0,200	15-06-2010	ATL - Arab Tunisian Lease	4,600	4,600	4,600	4,600	4,600		
21	1	0,275	01-06-2010	PGH - Poulina Group Holding	7,480	7,260	7,480	7,480	7,260		
22	10	1,800	15-06-2010	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	150,350						
23	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000		
24	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	12,690	12,680	12,300	12,680	12,300		
25	5	0,700	28-05-2010	SALIM - Société d'Assurances SALIM	27,100	27,900	27,500	27,900	27,070		
26	1	2,000	21-06-2010	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	7,250	7,280	7,270	7,280	7,040		
27	1	0,035	05-07-2010	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,090	1,090	1,060	1,090	1,060		
28	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	4,660	4,650	4,640	4,650	4,530		
29	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	41,000	40,980	40,990	40,990	39,770		
30	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	4,270	4,390	4,300	4,390	4,300		
31	5	0,350	09-07-2010	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	10,310	10,300	10,150	10,300	10,000		
32	5	0,300	12-07-2010	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	13,800	13,500	14,000	14,000	13,390		
33	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	9,680	9,400	9,390	9,400	9,390		
34	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	1,660	1,660	1,660	1,690	1,660		
35	1	0,170	15-06-2010	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	5,920	5,800	5,560	5,800	5,560	B	5,560
36	1	0,370	02-06-2010	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	11,300	11,200	11,220	11,300	11,060		
37	1	0,180	23-07-2010	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,970	2,890	2,890	2,890	2,890		
38	5	0,400	12-07-2010	EL WIFACK Leasing	22,500	21,890	22,940	22,940	21,830		
39	1	0,280	07-06-2010	Société ESSOUKNA	5,440	5,280	5,280	5,280	5,280		
40	1	0,270	04-05-2010	ADWYA - Société Adwya	5,460	5,300	5,280	5,300	5,200		
41	1	0,250	25-05-2010	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	5,250	5,200	5,200	5,300	5,140		
42	1	0,600	30-07-2010	SOPAT - Société de Production Agricole Teboulba	3,170	3,090	3,160	3,160	3,080		
43	1	0,725	15-06-2010	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	11,500	11,300	11,470	11,480	11,260		
44	1	0,060	09-07-2010	Société Les Ciments de Bizerte	6,650	6,460	6,470	6,470	6,460		
45	5	0,375	01-07-2010	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	10,350	10,340	10,040	10,340	10,040		
46	1	0,500	01-04-2010	ENNAKL Automobiles	7,850	7,810	7,790	7,810	7,580		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
47	25	9,700	05-07-2010	Air Liquide Tunisie	301,000	300,000	300,000		
48	10	1,600	15-04-2010	Placements de Tunisie - SICAF	39,000				
49	5	2,000	31-05-2010	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	67,870				
50	10	3,500	21-06-2010	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	43,000				
51	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,470			B	4,270
52	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	27,000				
53	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	4,680			S	
54	5	0,550	09-07-2010	STEQ - Société Tunisienne d'Equipement	11,000				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

\* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

\*\* La société a remboursé à ses actionnaires 3 dinars par action. Ce remboursement est réalisé par réduction de capital social en ramenant la valeur nominale de 5 à 2 dinars.

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **MONOPRIX (10 à 2), BT (10 à 1), SOTUVER (10 à 1), SOPAT (5 à 1),**

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
55	I			Société SERVICOM	6,480	6,290	6,490	6,500	6,290		
56	I			Société Carthage Cement	2,440	2,420	2,480	2,480	2,400		

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA</b>											
57	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. :	1 000 Dinars	B0714	09-07-2014	09-07-2010	109,000				
58	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. :	1 000 Dinars	B0414	14-04-2014	14-04-2011	105,000				
59	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. :	1 000 Dinars	B0215	09-02-2015	09-02-2011	105,000				
60	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. :	1 000 Dinars	B0312	15-03-2012	15-03-2011	101,200				
61	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. :	1 000 Dinars	B1013	11-10-2013	11-10-2010	102,750				
62	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. :	1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	74,160				
63	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	09-05-2011	107,100				
64	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. :	1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	09-07-2010	107,500				
65	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. :	1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	-	64,000				
66	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. :	1 000 Dinars	B0313	11-03-2013	11-03-2011	100,000				
67	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. :	1 000 Dinars	B0316	11-03-2016	11-03-2011	103,500				
68	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. :	1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	11-03-2011	102,000				
69	BTA 2ANS 4,3% AOUT 2011	V. F. :	1 000 Dinars	B0811	05-08-2011	05-08-2010	100,000				
70	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	-	100,000				
<b>LES EMPRUNTS</b>											
71	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06		OBTE	25-06-2011	25-06-2010	100,000				
72		EO BTE 2009 10ans AP à 5,25% 15/09		BTE9	15-09-2019	15-09-2010	99,000				
73		EO BTE 2010 Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% 17/09		BE10F	17-09-2020		100,000				
74		EO BTE 2010 Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09		BE10V	17-09-2020		100,000				
75		EO BTE 2010 Catégorie B 20ans AP à 5,85% 17/09		BE10B	17-09-2030		100,000				
76	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 5ans IF à 4,82% j. 18/01		OCTJ6	18-01-2012	18-01-2011	103,000				
77		EO ATTIJARI BANK 2010 7ans AP à TMM+0,6% j. 11/01		TJB10	11-01-2018		100,000				
78	BH	EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12		BH7S	07-12-2014	07-12-2010	100,000				
79		EO BH 2009 Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9A	31-12-2024	31-12-2010	100,000				
80		EO BH 2009 Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12		BH9B	31-12-2024	31-12-2010	100,000				
81	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11		TS61F	15-11-2011	15-11-2010	100,000				
82	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11		TS61V	15-11-2011	15-11-2010	100,000				
83		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07		TS7F	31-07-2012	31-07-2010	100,000				
84		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07		TS7V	31-07-2012	31-07-2010	100,000				
85		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12		TL71F	27-12-2012	27-12-2010	100,000				
86		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12		TL71V	27-12-2012	27-12-2010	100,000				
87		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01		TL72F	28-01-2013	28-01-2011	100,000				
88		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01		TL72V	28-01-2013	28-01-2011	100,000				
89		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06		TL81F	30-06-2013	30-06-2010	100,000				
90		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06		TL81V	30-06-2013	30-06-2010	100,000				
91		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11		TL82F	27-11-2013	27-11-2010	102,200				
92		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11		TL82V	27-11-2013	27-11-2010	100,000				
93		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01		TL83F	27-01-2014	27-01-2011	100,000				
94		EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01		TL83V	27-01-2014	27-01-2011	100,000				
95		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 02/03		TL91F	02-03-2014	02-03-2011	100,000				
96		EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03		TL91V	02-03-2014	02-03-2011	100,000				
97		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,65% j. 25/09		TL95F	25-09-2014	25-09-2010	100,000				
98		EO TUNISIE LEASING 2009 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,25% j. 25/09		TL95V	25-09-2014	25-09-2010	100,000				
99		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03		TL92F	29-03-2015	29-03-2011	100,000				
100		EO TUNISIE LEASING 2009/2 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 29/03		TL92V	29-03-2015	29-03-2011	100,000				
101		EO TUNISIE LEASING 2010/1 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 01/06		T101F	01-06-2015		100,000				
102		EO TUNISIE LEASING 2010/1 Variable 5ans AP TMM+0,625% j. 01/06		T101V	01-06-2015		100,000				
103		EO TUNISIE LEASING 2010/2 Fixe 5ans AP à 5,375% j. 17/11		TL10F	17-11-2015		100,000				
104		EO TUNISIE LEASING 2010/2 Variable 5ans AP TMM+0,75% j.17/11		TL10V	17-11-2015		100,000				
105		EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Fixe 5ans AP à 5,7% j. 28/02		T105F	28-02-2016		100,000				
106		EO TUNISIE LEASING 2010 Subordonné Variable 5ans AP TMM+1,10% j. 28/02		T105V	28-02-2016		100,000				
107	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05		STB8B	15-05-2024	15-05-2010	100,000				
108		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05		STB8C	15-05-2028	15-05-2010	100,000				
109		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05		STB8D	15-05-2033	15-05-2010	100,000				
110		EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02		STB82	18-02-2025	18-02-2011	101,760				
111		EO STB- 2010/1 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03		SB10A	23-03-2020	23-03-2011	100,000				
112		EO STB- 2010/1 Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03		SB10B	23-03-2025	23-03-2011	100,000				
113	BNA	EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04		BNA9S	07-04-2024	07-04-2011	100,000				
114	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04		OAB1	11-04-2012	11-04-2011	100,000				
115		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01		OAB6	29-01-2017	29-01-2011	100,000				
116		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05		ABS8A	21-05-2023	21-05-2010	95,510				
117		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05		ABS8B	21-05-2028	21-05-2010	100,000				
118		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09		ABS9F	30-09-2024	30-09-2010	100,000				
119		EO AMEN BANK Subordonné 2009 Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09		ABS9V	30-09-2024	30-09-2010	100,000				
120		EO AMEN BANK Subordonné 2010 Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08		AB82S	31-08-2025		100,000				
121	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05		ATB7A	25-05-2017	25-05-2010	100,000				
122		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05		ATB7B	25-05-2023	25-05-2010	100,000				
123		EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05		ATB7C	25-05-2027	25-05-2010	100,000				
124		EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05		ATB7D	25-05-2032	25-05-2010	100,000				
125		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05		ATBA1	20-05-2016	20-05-2010	100,000				
126		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05		ATBA2	20-05-2019	20-05-2010	100,000				
127		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05		ATBB1	20-05-2024	20-05-2010	100,000				
128		EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05		ATBB2	20-05-2029	20-05-2010	100,000				
129	U I B	EO UIB 2009 - IA 10ans AP à 5,25% j. 17/07		UB91A	17-07-2019	17-07-2010	100,000				
130		EO UIB 2009 - IB 15ans AP à 5,5% j. 17/07		UB91B	17-07-2024	17-07-2010	100,000				
131		EO UIB 2009 - IC 20ans AP à 5,85% j. 17/07		UB91C	17-07-2029	17-07-2010	100,000				
132	C I L	EO CIL 2004 / I 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09		OCL41	30-09-2011	30-09-2010	100,000				
133		EO CIL 2004 / I 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09		OCL42	30-09-2011	30-09-2010	100,000				
134		EO CIL 2005 / I 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/10		CL51F	14-10-2012	14-10-2010	100,000				
135		EO CIL 2005 / I 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10		CL51V	14-10-2012	14-10-2010	100,000				
136		EO CIL 2007 / I 5ans AP à 6,5% j. 11/01		CL71F	11-01-2013	11-01-2011	100,000				
137		EO CIL 2007 / I 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01		CL71V	11-01-2013	11-01-2011	100,000				
138		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02		CL72F	22-02-2013	22-02-2011	100,000				
139		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02		CL72V	22-02-2013	22-02-2011	100,000				
1											

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES EMPRUNTS - SUITE</b>											
156	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTk6	18-12-2011	18-12-2010	100,000					
157		EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BTK9A	26-02-2017	26-02-2011	100,000					
158		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BTK9B	26-02-2020	26-02-2011	100,000					
159		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2011	100,000					
160		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2011	100,000					
161	ATL	EO ATL 2006 / I 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL6I	15-06-2013	15-06-2010	100,010					
162		EO ATL 2007-1 Fixe Sans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012	31-08-2010	100,000					
163		EO ATL 2007-1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012	31-08-2009	100,000					
164		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2010	100,000					
165		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2010	100,000					
166		EO ATL 2008-1 Fixe Sans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013	30-05-2010	100,030					
167		EO ATL 2008-1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013	30-05-2010	100,000					
168		EO ATL 2009 5ans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014	05-05-2010	100,000					
169		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016	25-09-2010	100,000					
170		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016	25-09-2010	100,000					
171		EO ATL 2009-3 Fixe 5ans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014	30-12-2010	100,000					
172		EO ATL 2009-3 Variable 5ans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014	30-12-2010	100,000					
173		EO ATL 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,25% j. 09/08	AT01F	09-08-2015		100,000					
174		EO ATL 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 09/08	AT01V	09-08-2015		100,000					
175		EO ATL 2010-2 Fixe 7ans AP à 5,5% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02F	30-12-2017		100,000					
176		EO ATL 2010-2 Variable 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02V	30-12-2017		100,000					
177	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012	31-03-2011	100,000					
178		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2009	100,000					
179	Meublatex	EO Meublatex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
180		EO Meublatex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
181		EO Meublatex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
182		EO Meublatex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
183		EO Meublatex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
184		EO Meublatex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
185		EO Meublatex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016	28-08-2010	100,000					
186	ATTIJARI	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe 5ans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015	25-01-2011	100,000					
187	LEASING	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable Sans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015	25-01-2011	100,000					
188		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Fixe 5ans AP à 5,3% j. 15/09	JL01F	15-09-2015		100,000					
189		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Variable 5ans AP à TMM+1,0% j. 15/09	JL01V	15-09-2015		100,000					
190	AIL	EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j. 17/12	AIL7	17-12-2012	17-12-2010	100,000					
191		EO AIL 2008 5ans AP 6,5% j. 30/09	OAIL8	30-09-2013	30-09-2009	100,000					
192		EO AIL 2009 / I 5ans AP 6,5% j. 23/02	AIL9I	23-02-2014	23-02-2011	101,000					
193		EO AIL 2010 / I 5ans AP 5,25% j. 08/04	AIL10I	08-04-2015	08-04-2011	100,000					
194	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
195		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
196		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
197	SITS	EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAA	10-06-2011	10-06-2010	100,000					
198		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. B Gar. BTE 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAB	10-06-2011	10-06-2010	100,000					
199		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. C Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAC	10-06-2011	10-06-2010	100,000					
200		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. D Gar. AB 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAD	10-06-2011	10-06-2010	100,000					
201	UNION DE	EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUF6F	30-11-2011	30-11-2010	100,000					
202	FACTORING	EO UNIFACTOR 2006 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUF6V	30-11-2011	30-11-2010	100,000					
203		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013	14-03-2011	100,020					
204		EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013	14-03-2011	100,000					
205	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2010	99,500					
206	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2010	100,000					
207		EO EL WIFACK LEASING 2010 Fixe 5ans AP à 5,45% j. 10/01	ELW10	10-01-2016		100,000					
208		EO EL WIFACK LEASING 2010 Variable 5ans AP à TMM+0,775% j. 10/01	ELW1V	10-01-2016		100,000					
209	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2010	100,000					
210	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2010	100,000					
211	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
212	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
213	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
214		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
215		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2010	100,000					
216	Hannibal Lease	EO HL 2008-1 Fixe Sans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2010	100,000					
217		EO HL 2008-1 Variable Sans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2010	100,000					
218		EO HL 2009-1 Fixe Sans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014	07-08-2010	100,000					
219		EO HL 2009-1 Variable Sans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014	07-08-2010	100,000					
220		EO HL 2009-2 Fixe Sans AP à 5,5% j. 25/09	HL92F	25-09-2014	25-09-2010	100,000					
221		EO HL 2009-2 Variable Sans AP à TMM+1% j. 25/09	HL92V	25-09-2014	25-09-2010	100,000					
222		EO HL 2010-1 Fixe Sans AP à 5,25% j. 18/06	HL01F	18-06-2015		100,000					
223		EO HL 2010-1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 18/06	HL01V	18-06-2015		100,000					
224		EO HL 2010-2 Fixe Sans AP à 5,45% j. 26/11	HL02F	26-11-2015		100,000					
225		EO HL 2010-2 Variable Sans AP à TMM+0,775% j. 26/11	HL02V	26-11-2015		100,000					
226	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTIJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2010	100,000					
227	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015	12-09-2010	100,000					
228	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015	12-09-2010	100,000					
229	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015	12-09-2010	100,060					
230	C H O	EO Sté de Condition. des Huiles d'Olives Gar. BIAT 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 19/11	CHO9	19-11-2019	19-11-2010	100,000					
231	CHO Company	EO CHO Company 10ans AP TMM+1% 2 ans de fran j. 31/12	CHOC9	31-12-2019	31-12-2010	100,000					
232	Meublatex	EO Meublatex Industries Catégorie A Gar. AB 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0A	26-04-2017	26-04-2011	100,000					
233	Industries	EO Meublatex Industries Catégorie B Gar. BT 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0B	26-04-2017	26-04-2011	100,000					
234		EO Meublatex Industries Catégorie C Gar. BTL 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0C	26-04-2017	26-04-2011	100,000					
235		EO Meublatex Industries Catégorie D Gar. BH 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0D	26-04-2017	26-04-2011	100,000					
236		EO Meublatex Industries Catégorie E Gar. BNA 7ans AP 5,4% 2 ans de fran j. 26/04	MII0E	26-04-2017	26-04-2011	100,000					

\* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

## COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
237	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P1 2.89 ans à TMM + 0,5%	FIBI1	Janvier 2012	15-02-2011	100,00					
238		FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIBI2	Octobre 2016	15-02-2011	100,00					
239	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2BI1	Juillet 2013							

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
251				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	2,830				
252				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,340				
253				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,310				
254				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,280				
255				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,250				
256				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,110				
257				TUNISAIR (da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,390				
258				TUNISAIR (da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,160				
259				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,670				
260				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,070				
261				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,320				
262				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,560				
263				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,380				
264				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	1,250				
265				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,960				
266				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,420				
267				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,400				
268				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	13,220				
269				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	8,820				
270				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	6,300				
271				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,720				
272				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,550				
273				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,520				
274				Tunisie Leasing (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,500				
275				Tunisie Leasing (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,410				
276				Tunisie Leasing (da. 1/69. 01/02/2010 - TLS10)	0,390				
277				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	2,820				
278				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	9,100				
279				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	3,790				
280				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	8,760				
281				BT (da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	5,545				
282				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	214,990				
283				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	122,850				
284				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	105,300				
285				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	70,200				
286				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	51,060				
287				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	39,270				
288				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	35,710				
289				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	32,430				
290				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	31,550				
291				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	25,890				
292				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 06/09/2010 - ALQ10)	27,360				
293				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	11,500				
294				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	27,810				
295				UBCI (da. 1/2. 15/07/2010 - UBC10)	18,000				
296				BNA (da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,060				
297				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	7,660				
298				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	6,590				
299				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	2,880				
300				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	3,040				
301				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	5,290				
302				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	5,370				
303				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,160				
304				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,700				
305	1			ATB <b>AN j 01-01-2011 - ATBN0</b>	6,220	6,040	6,040		
306				ATB (da. 1/16. 16/12/2010 - ATB10)	0,390				
307				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,540				
308				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,130				
309				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,530				
310				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	12,010				
311				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	9,070				
312				SIMPAR (da. 1/7. 01/07/2010 - SIM10)	6,150				
313	5			SIMPAR <b>NG j 01-07-2010 - SIG10</b>	43,020				B
314				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	8,530				
315				CIL (da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	7,050				
316				CIL (da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	8,290				B
317				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,960				
318				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,470				S
319				SMG (da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	56,180				
320				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	5,120				
321				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	4,770				
322				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	3,560				
323				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	1,430				
324				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,580				
325				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,480				
326				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,440				
327				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	0,890				
328				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	2,390				
329				SOTUMAG (da. 1/3. 05/07/2010 - MGR10)	0,360				
330				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	3,130				
331				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,620				
332				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,680				
333				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,200				
334				ATTIJARI LEASING <b>Action Rompue - TJLR</b>	6,910				
335				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	5,500				
336				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,020				
337				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	1,490				
338				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,140	0,010	0,010		
339				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,440				
340				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,280				
341				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,180				
342				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,080				
343				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	0,680				
344				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,550				
345				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,770				
346				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	3,210	0,020	0,020		
347				ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	1,130				
348				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,380	0,010	0,010		
349				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,630				
350				TPR (da. 1/1149. 20/06/2008 - TPR08)	0,480	0,380	0,380		
351				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	0,710	0,250	0,250		
352				TPR (da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,150				B
353				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,180				
354				Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 - CC10)	0,050	0,050	0,050		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

## MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
355	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	12,950				
356	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	4,950				
357	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	7,970				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

## MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
358				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	1,590				
359				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,390				
360				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,300				
361				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,290				
362				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,550				
363				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	1,440				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

## COTATION SUR PANNEAUX

## COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
<b>EMPRUNTS</b>						
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2010			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2010			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2010			
	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	01-06-2011	01-06-2010			

## COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
<b>DROITS D'ATTRIBUTION</b>									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

## MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				

# DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

## OFFRE A PRIX FERME -OPF- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «TELNET HOLDING»

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au **Marché Principal** des titres de capital de la Cote de la Bourse, la société «Telnet Holding» ouvre son capital social au public à hauteur de **18,77%**. L'opération dont les caractéristiques sont décrites ci-après, porte de manière concomitante sur une cession d'actions existantes (11,26%) et une émission d'actions nouvelles (7,51%) par voie de souscription publique.

### Admission des actions de la société «Telnet Holding» au marché Principal de la Cote de la Bourse :

La Bourse a accordé, en date du 18 février 2011 son accord de principe quant à l'admission des actions de «Telnet Holding» au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il est à signaler que cet accord de principe a été octroyé sur la base d'une évaluation de la société «Telnet Holding» ayant abouti à un prix d'introduction de 6 DT, soit une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée et de 11,3 % par rapport à la médiane.

Toutefois, compte tenu de la conjoncture économique actuelle que connaît la Tunisie, et sur recommandation du Conseil de la Bourse, les actionnaires de « Telnet Holding » ont décidé d'appliquer une décote supplémentaire de 3,2% par rapport à la moyenne pondérée et de 3% par rapport à la médiane. Ainsi, le prix par action ancienne ou nouvelle, dans le cadre de la présente offre à prix ferme, sera de 5,800 dinars.

### I- Présentation de la société :

**I-1 Dénomination sociale :** Telnet Holding SA

**I-2 Siège social :** Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

**I-3 Téléphone :** +216 71 706 922

**I-4 Fax :** +216 71 706 939

**I-5 Site Web :** www.groupe-telnet.net

**I-6 Email :** info@groupe-telnet.net

**I-7 Objet social :** La société a pour objet :

- Toutes prises d'intérêts et participations dans toutes sociétés et entreprises tunisiennes ou étrangères et ce, sous quelque forme que ce soit, notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts ou autres droits sociaux ;

- La participation directe ou indirecte à des sociétés pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes et/ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et

- Généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

### 2- Caractéristiques et modalités de l'opération :

#### 2-1 Contexte et objectifs de l'opération :

Opérant dans un secteur de haute **technologie** avec des taux de croissance très élevés, le Groupe Telnet doit disposer de moyens de financement adaptés à ses ambitions et à ses perspectives de développement à moyen et long-termes ; tout en préservant sa solidité financière, gage de pérennité et d'indépendance. C'est sur la base de cette analyse que les actionnaires de Telnet ont décidé de procéder à l'introduction de la structure Holding du Groupe à la Bourse de Tunis ; qui permettra d'atteindre ou de faciliter la réalisation des principaux objectifs suivants :

- La diversification des sources de financement du Groupe et l'ouverture d'un canal permanent de mobilisation de fonds propres,

- Le renforcement de la notoriété du Groupe auprès de ses clients,

- La création d'un instrument supplémentaire de motivation et de fidélisation du personnel du Groupe,

- La création d'une assise financière solide à même de financer les projets de développement futurs du Groupe. Des projets de développement sont identifiés et sont à un stade avancé d'étude dont notamment le projet de Telnet Electronics.

#### 2-2 Décisions ayant autorisé l'opération :

##### 2-2-1 Décision ayant autorisé l'offre

Sur proposition du Conseil d'Administration du 21 mai 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société Telnet Holding tenue le 25 juin 2010 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société par une introduction de ses titres au Marché Principal de la Cote de la Bourse. La même AGO a donné tous les pouvoirs au conseil d'administration et au directeur général, Monsieur Mohamed Frikha, pour accomplir toutes les démarches nécessaires, d'études, d'évaluation et de procéder par l'aboutissement de cette opération à l'introduction de la société à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

##### 2-2-2 Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le **12 mars 2011** a décidé d'augmenter le capital social de

10 200 000 Dinars à 11 028 000 Dinars par souscription en numéraire d'un montant de 828 000 Dinars et l'émission de 828 000 actions au prix d'émission de 5,800 Dinars représentant un nominal de

1 Dinar et une prime d'émission de 4,800 Dinars à libérer intégralement à la souscription.

##### 2-2-3 Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mars 2011 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation du capital.

Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

#### 2-3 Cadre de l'offre

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché de 2 070 000 actions d'une valeur nominale de

1 dinar chacune et ce, dans le cadre d'une offre à prix ferme :

- 828 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital de la société, représentant 7,51 % du capital après réalisation de cette augmentation.

- 1 242 000 actions anciennes provenant de la cession par les actionnaires actuels d'actions anciennes, représentant 11,26 % du capital après la réalisation de ladite augmentation.

#### 2-4 Modalité de l'offre

En réponse à l'offre, les intéressés souscriront exclusivement à des **quotités** d'actions.

Chaque **quotité** est composée de **deux actions nouvelles** à souscrire en numéraire et de **trois actions anciennes** à acheter. Ainsi l'offre porte sur l'acquisition par le public de 414 000 quotités.

#### 2-5 Période de validité de l'offre :

L'offre est ouverte au public du **mardi 19 avril 2011** au **mardi 10 mai 2011 inclus**.

#### 2-6 Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles et anciennes offertes porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2011.

#### 2-7 Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société «Telnet Holding», tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé 5,800 dinars par action ancienne ou nouvelle. Soit 29 dinars par quotité.

#### 2-8 Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des actions de la société Telnet Holding exprimées dans le cadre de la présente offre.

Toutefois, la somme relative à l'augmentation du capital sera versée au compte indisponible N°08 601 00019 32 00189 2 01 ouvert auprès de la BIAT agence Charguia II.

#### 2-9 Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

L'opération proposée porte de manière concomitante sur une cession de 1 242 000 actions anciennes et sur une souscription à 828 000 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation de capital réservée au public. Au total, l'offre porte sur 2 070 000 actions soit 18,77% du capital social après réalisation de l'augmentation du capital telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mars 2011.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'offre à prix ferme. Il s'effectuera en termes de quotités d'actions composées chacune de deux actions nouvelles et de trois actions anciennes, soit un total de 414 000 quotités offertes.

Les quotités offertes dans le cadre de l'offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

Catégories	Nombre de quotités	Correspondant à		Répartition en % du capital social après augmentation	Répartition en% de l'OPF
		Nombre d'actions anciennes	Nombre d'actions nouvelles		
<b>Catégorie A : OPCVM</b> sollicitant au minimum 500 quotités tout en respectant les dispositions légales notamment celles concernant les ratios prudentiels*.	82 800	248 400	165 600	3,75%	20,0%
<b>Catégorie B : Institutionnels</b> autres que les OPCVM sollicitant au minimum 500 quotités.	41 400	124 200	82 800	1,88%	10,0%
<b>Catégorie C :</b> Personnes physiques ou morales, Tunisiennes ou étrangères sollicitant au minimum 251 quotités.	165 600	496 800	331 200	7,51%	40,0%
<b>Catégorie D :</b> Personnes physiques ou morales, Tunisiennes ou étrangères sollicitant au minimum 25 quotités et au maximum 250 quotités.	82 800	248 400	165 600	3,75%	20,0%
<b>Catégorie E : Personnel</b> du Groupe TELNET	41 400	124 200	82 800	1,88%	10,0%
<b>Total</b>	<b>414 000</b>	<b>1 242 000</b>	<b>828 000</b>	<b>18,77%</b>	<b>100,0%</b>

\*tels que défini par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur.

# DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

## OFFRE A PRIX FERME -OPF- SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE «TELNET HOLDING»

(SUITE)

Les demandes d'acquisition doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse.

Ces demandes doivent préciser obligatoirement les quotités demandées et l'identité complète du demandeur.

L'identité complète du demandeur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures Tunisiennes : Nom, prénom, nature et numéro de la Pièce d'Identité Nationale.
- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes : Nom, Prénom, date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la Pièce d'Identité Nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal.
- Pour les personnes morales Tunisiennes : Dénomination sociale complète et Numéro d'inscription au Registre de Commerce.
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire.
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : Dénomination sociale complète ainsi que le Numéro d'Inscription au Registre de Commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les personnes étrangères : le nom, le prénom ou la dénomination sociale et la nature et les références des documents présentés.

Toute demande d'acquisition ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande d'acquisition doit porter sur un nombre de quotités qui ne peut être inférieur à 25 quotités ni supérieur à 11 028 quotités pour les non institutionnels (0,5% du capital) et à 110 280 quotités pour les institutionnels (5% du capital).

En tout état de cause, la quotité demandée par le demandeur doit respecter la quotité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes d'acquisition pour la **catégorie A** ne peuvent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la **dernière valeur liquidative publiée précédant la date de demande d'acquisition**.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes d'acquisition reçues au cours de la période de validité de l'offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes d'acquisition à titre de mandataires d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes d'acquisition équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge.

Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande d'acquisition, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même Intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre de quotités demandées sera retenue.

Tout Intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

### 2-9-1 Mode de répartition des titres :

**Pour les catégories A, B, C et E** : Les demandes d'acquisition seront satisfaites **au prorata** sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.

**Pour la catégorie D** : Les demandes d'acquisition seront satisfaites **également** par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B, puis à la catégorie C, puis à la catégorie D, puis à la catégorie E.

### 2-9-2 Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société Telnet Holding, tous frais, commissions, courtages et taxes compris a été fixé à **5,800 Dinars** par action ancienne ou nouvelle.

Le règlement des demandes d'acquisition des actions anciennes et nouvelles s'effectue au comptant auprès de l'intermédiaire en bourse au moment de dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au demandeur dans un délai ne dépassant pas les trois jours de la déclaration du résultat de l'offre.

### 3- Transmission des demandes et centralisation de l'offre à la BVMT :

Les intermédiaires en bourse établissent, **par catégorie**, les états de demandes d'acquisition reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande d'acquisition, l'identifiant du mandataire, la date de dépôt de la demande d'acquisition, l'identité complète des acquéreurs, **telle que précisée ci-dessus**, la quotité demandée par acquéreur, **la catégorie d'avoir**, le nombre total d'acquéreurs, le nombre total de quotités demandées par intermédiaire.

Les états des demandes d'acquisition doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre le contenu du support informatique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous plis fermés, l'état des demandes d'acquisition et les supports informatiques au plus tard le **jeudi 12 mai 2011 à 17h00**.

**Les modèles des états des demandes d'acquisition sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.**

La centralisation des demandes d'acquisition transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au : Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

### 3-1 Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes d'acquisition données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, **le vendredi 13 mai 2011**, à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, de l'AFC et Axis Bourse- intermédiaires en bourse introducteurs et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

### 3-2 Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de dépouillement des demandes d'acquisition, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes d'acquisition seront frappées.

### 3-3 Règlement des capitaux et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes d'acquisition retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

La STICODEVAM a donné en date du 9 mars 2011 aux actions anciennes de la société Telnet Holding le code ISIN : TN 000 744 0019.

La société Telnet Holding s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Ainsi, les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par AFC -Intermédiaire en Bourse.

### 3-4 Cotation des titres :

La date de la première cotation des titres (10 200 000 actions anciennes et 828 000 actions nouvelles) sur le Marché Principal de la Cote de la Bourse fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

### 4- Contrat de liquidité et contrat de régulation du cours boursier :

**4-1 Contrat de liquidité** : Les actionnaires de Telnet Holding se sont engagés à consacrer 1 000 000 dinars et 100 000 actions pour alimenter un contrat de liquidité pour une période de 12 mois à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de Telnet Holding. Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse Axis Capital Bourse.

**4-2 Régulation du cours boursier** : Les actionnaires de la société « Telnet Holding » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Pour plus de détails sur la présente opération, un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 11/738 du 04 avril 2011, est mis à la disposition du public auprès de la société «Telnet Holding», de AXIS CAPITAL BOURSE- intermédiaire en Bourse- et de l'AFC -Intermédiaire en Bourse ainsi que sur les sites Internet du CMF ([www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)) et de la Bourse ([www.bvmt.com.tn](http://www.bvmt.com.tn)).

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE LA SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION - GIF FILTER -

Conformément à la réglementation en vigueur, et en se référant au Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne, et l'article 4 de la loi n°94-117 les principaux actionnaires de la société GIF FILTER SA, société anonyme cotée au marché principal de la bourse informent le public que suite aux événements qu'a connu le pays au cours des mois de janvier et février, et le retard de la mise à niveau de la société ainsi que la certification de la société ISO-TS 16949 (norme concernant la démarche Qualité dans l'industrie automobile et de première monte), la principale multinationale objet du communiqué publié en septembre 2010, a préféré sécuriser son client final (Grand constructeur automobile) en affectant le projet à un de ses fournisseurs européen.

Toutefois la société continue les pourparlers a des niveaux avancés avec la branche After-Market de cette même multinationale ainsi qu'avec d'autres multinationales, par des échanges techniques et par l'homologation du produit GIF.

Les principaux actionnaires ainsi que le management de la société précisent qu'ils sont tenus de communiquer toutes nouvelles informations à ce sujet.

### COMMUNIQUE D'AMEN BANK

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 30-03-2011.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société AMEN BANK est entré en vigueur le 31-03-2009. Il était composé de 18 340 actions, et de 826 399,591 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 30-03-2011, ce contrat était composé de 39 657 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de 211 033,920 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK ont mis en œuvre à compter du 20-04-2011 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 41 807 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de 500 000 dinars de liquidité.

### COMMUNIQUE DE LA SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Le Président Directeur Général de la Société de Transport des Hydrocarbures par pipelines « SOTRAPIL S.A » informe les actionnaires et le public que le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni le Mercredi 27 avril 2011 en présence du Commissaire aux Comptes afin, entre autres points qui étaient à l'ordre du jour, d'arrêter les états financiers au 31 décembre 2010.

Les états financiers tel qu'arrêtés et approuvés par le Conseil font ressortir un résultat net après impôt de l'ordre de 1.268.520 dinars contre un résultat de 1.373.107 dinars enregistré en 2009 soit une diminution de 7,62%.

Ce résultat est la conséquence de ce qui suit :

- Une évolution des revenus du transport de l'ordre de 19,47% passant de 7.740.316 dinars enregistrés en 2009 à 9.247.144 dinars au 31 décembre 2010.

- Une évolution du total des produits d'exploitation de 10,85% pour atteindre 18.150.403 dinars contre 16.373.173 dinars au 31-12-2009.

- Une évolution du total des charges d'exploitation de l'ordre de 1.142.084 dinars, soit 15.697.150 dinars au 31-12-2010 contre 14.555.066 dinars au titre de l'exercice 2009. Cette hausse est justifiée par l'application de la Norme Comptable de prudence et la comptabilisation d'une dotation aux provisions au titre du reliquat des études d'ingénierie de détail du projet de pipeline la Skhira le Sahel d'un montant de 1.526.491 dinars.

Cette provision a été constituée au vue du retard enregistré dans l'aboutissement des négociations des autorités Tunisiennes avec les deux partenaires Koweïtiens et Chinois quant au transfert de propriété du pipeline CTKCP à une partie Tunisienne dans le but de son exploitation, moyennant des modifications, par la SOTRAPIL pour le transport des produits Blancs.

Toutefois le management de la SOTRAPIL informe les actionnaires et le Public que le Projet de pipeline de la SOTRAPIL pour l'alimentation de la zone du Sahel en produits blancs à partir de la Skhira s'insère dans le cadre de la stratégie du pays en matière d'approvisionnement et de distribution des hydrocarbures et que la Société, en collaboration avec les autorités de tutelle, étudie les différents scénarii de réalisation de ce projet.

Le scénario retenu sera celui qui offrira la rentabilité optimale tout en prenant en considération l'intérêt macro économique et l'intérêt des actionnaires de la Société.

Aussi le Conseil d'Administration a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire à se réunir le 15 juin 2011 et a par ailleurs proposé de distribuer au titre de l'exercice 2010 un dividende par action de l'ordre de 0,350 dinars soit le même dividende que l'exercice 2009.

### COMMUNIQUE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le mercredi 20 Avril 2011 a arrêté les comptes de la Société au 31 décembre 2010 et a décidé de :

1. proposer la distribution d'un dividende de deux cent cinquante millimes (0,250d) par action soit 25% du nominal.

2. convoquer les Actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 3 Juin 2011, à 15 heures, à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac.

### COMMUNIQUE DE LA SOCIETE AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES - ARTES -

Le conseil d'administration de la société Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES SA-, réuni le jeudi 28 avril 2011 a décidé de proposer :

1- La distribution d'un dividende de 0,860 dinars par action.

2- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire durant le mois de juin 2011.

### COMMUNIQUE DE LA SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION - GIF FILTER -

Le conseil d'administration de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER, réuni le mercredi 27 avril 2011 a décidé de proposer à l'assemblée générale les résolutions suivantes:

1. La distribution d'un dividende de 0,150 DT par action.

2. L'augmentation du capital social par incorporation des réserves d'un montant de 3.333.000 DT en deux tranches égales de 1.666.500 actions chacune.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir premier janvier 2011 pour la première tranche et à partir du premier janvier 2012 pour la deuxième tranche.

3. La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au cours du mois de juin.

4. La convocation des actionnaires pour l'assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra au cours du mois de juin.

### COMMUNIQUE DE TUNISIE LEASING

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing s'est réuni le 19 avril 2011 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés clos le 31 décembre 2010.

Il a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, devant se tenir le **24 mai 2011**, la distribution d'un dividende de **0,850 Dinar par action**, soit 17% du nominal.

### SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS (SNMVT) - MONOPRIX-

Le Conseil d'Administration de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis (S.N.M.V.T) - MONOPRIX - réuni le jeudi 17 mars 2011, a décidé de :

1- Convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : Augmentation du capital social, qui passera de **18 490 160 DT** à **27 735 240 DT**, par incorporation de réserves pour un montant de **9 245 080 DT** et l'émission de **4 622 540 actions nouvelles gratuites** à raison d'une (1) **nouvelle** pour **deux (2) anciennes**.

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

2- Proposer aux actionnaires, à titre exceptionnel et en vue de participer à l'effort de reconstruction suite aux événements du mois de janvier 2011, de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2010.

### SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Les Actionnaires de L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **lundi 23 mai 2011 à 16 h 00** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise » sise aux Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice ;

3- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de la Société mère arrêtés au 31/12/2010 et des opérations spéciales visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;

4- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés du groupe arrêtés au 31/12/2010 ;

5- Quitus à donner aux administrateurs ;

6- Affectation des résultats ;

7- Fixation des jetons de présence ;

8- Renouvellement des mandats des administrateurs ;

9- Franchissement de seuil de 10% par la société Evolia Capital holding;

10- Questions diverses.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires, pour consultation, au siège social de la société dans le délai légal.

### COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

Sur décision du Conseil d'Administration du 21 Avril 2011, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera tenue le **Mardi 24 Mai 2011 à 16 heures** au siège social de la société 16 avenue Jean Jaurès Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activités de l'exercice 2010

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2010

- Approbation des états financiers individuels de la société de l'exercice 2010

- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2010

- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2010

- Affectation du résultat de l'exercice

- Nomination d'administrateurs

- Nomination d'un commissaire aux comptes

- Autorisation d'émission d'Emprunts Obligataires

- Autorisation du Conseil d'Administration à acheter et à revendre les actions de la CIL en bourse et d'en fixer les conditions et les modalités d'exécution

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

## AVIS DES SOCIETES

### COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL -

Sur décision du Conseil d'Administration du 21 Avril 2011, messieurs les actionnaires de la **COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING** sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue le **Mardi 24 Mai 2011 à 17 heures** au siège social de la société 16 avenue Jean Jaurès Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social de CINQ MILLIONS de Dinars pour le porter à 25 MILLIONS de Dinars et ce par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites
- Modification de l'article 6 des statuts

Tous les documents légalement requis sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société et toute personne détenant 10 actions ou plus peut assister à la réunion ou se faire représenter en vertu d'une procuration.

### SOCIETE ADWYA

La société ADWYA informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mercredi 25 mai 2011 à 10 h** au siège social de l'institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010.
  2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2010
  3. Approbation des états financiers au 31 décembre 2010.
  4. Approbation des conventions réglementées.
  5. Quitus aux Administrateurs.
  6. Affectation des résultats.
  7. Renouvellement et/ou Nomination de nouveaux Administrateurs.
  8. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et des membres du comité permanent d'audit.
- Délégation de pouvoirs nécessaires.

### L'ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

les actionnaires de l'ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Mercredi 25 Mai 2011 à 10 heures** au Siège Social de la Compagnie, 45 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice 2010.
  - Rapports général et spécial des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2010,
  - Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2010.
  - Affectation du résultat de l'exercice 2010.
  - Quitus aux Administrateurs.
  - Fixation des jetons de présence et de la rémunération du Comité Permanent d'Audit.
  - Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
  - Renouvellement des mandats des administrateurs
- Nomination d'un nouvel administrateur.

### SOCIETE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM - TPR -

Les Actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Mercredi 25 Mai 2011 à 15H00** à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2010.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2010.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2010.
- 4- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2010.
- 5- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2010.
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2010.
- 7- Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 8- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2010.
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 10- Fixation de rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Reconduction de l'autorisation du rachat et de la vente des actions propres de la société
- 12- Nomination ou Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2011, 2012 & 2013
- 13- Nomination ou Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes pour les exercices 2011, 2012 & 2013
- 14- Pouvoirs en vue de formalités.

### SOCIETE TUNISIE PROFILES ALUMINIUM - TPR -

Les Actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le **Mercredi 25 Mai 2011 à 16H00** à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital par incorporation des réserves.
- 2- Modification corrélative de l'article 6 des Statuts.
- 3- Pouvoirs en vue de formalités.

### SOCIETE ESSOUKNA

Les actionnaires de la société **ESSOUKNA** sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **Judi 26 Mai 2011 à 10 heures**, à la Maison de l'Entreprise, au Boulevard Principal - 1053 Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2010 et présentation des comptes du dit exercice.
  2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2010.
  3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.
  4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers consolidés au 31/12/2010.
  5. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2010.
  6. Approbation des états financiers de l'exercice 2010 et quitus aux administrateurs.
  7. Affectation du bénéfice de l'exercice 2010.
  8. Désignation d'un commissaire aux comptes de la société.
  9. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et du comité permanent d'audit.
- Autorisation au conseil d'administration pour le rachat par la société d'une partie de ses actions.

### SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 3 mai 2011, a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le **mercredi 15 juin 2011 à 9 H.30** à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- 2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice ;
- 3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
- 4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
- 5/ Affectation des résultats;
- 6/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs;
- 7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs;
- 8/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe SFBT. arrêtés au 31 décembre 2010;
- 9/ Approbation des états financiers consolidés;
- 10/ Pouvoirs à donner.

Au cours de cette assemblée. le Conseil d'Administration proposera un dividende de 0D,600 par action.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au Centre Urbain Nord - Boulevard de la Terre - 1080 TUNIS.